



Vincent Leleup pour le JDD

## « Entrer en résistance »

**France** À l'occasion du 12<sup>e</sup> salon Emmaüs, qui se tient aujourd'hui à Paris, Christophe Deltombe, président d'Emmaüs France, dénonce le repli sur soi et la peur de l'étranger

Interview  
Yann Thompson

### Pourquoi êtes-vous en colère ?

On a l'impression d'être un peu méprisé. Des associations comme la nôtre apportent à la société ce que l'État n'apporte pas. Or, plutôt que de nous aider, celui-ci nous met des bâtons dans les roues. Les propos de Laurent Wauquiez, le mois dernier, sur l'assistanat relèvent d'un discours de culpabilisation des gens en situation de pauvreté proprement stupéfiant.

### Comment ce désengagement se concrétise-t-il ?

Non seulement il manque toujours, en Île-de-France, 15.000 places d'hébergement, mais le plan qui avait prévu la construction de 500.000 logements s'arrête. Autre exemple : en 2010, on avait 520.000 contrats d'insertion ; cette année, il n'y en aura plus que 440.000. Nous sommes d'accord : il y a un déficit à résorber. Mais est-ce vraiment du côté des plus pauvres qu'il faut prendre l'argent ?

### Ces difficultés se ressentent-elles dans les communautés Emmaüs ?

Actuellement, dans la communauté de Dunkerque (Nord), on a plusieurs familles de Roms qui ont été évacuées d'un terrain privé mais qui n'ont pas été relogées. Les pouvoirs publics ont dit qu'ils n'avaient pas de solution et se sont contentés de les orienter vers nous. Ce n'est pas tolérable. L'État doit absolument répondre aux besoins essentiels des personnes. À cela s'ajoutent des descentes de police dans nos structures pour interpellier des sans-papiers, et même des inspections dans nos camions, comme si l'on était des filières. Il faut avoir un minimum de retenue.

### Que préconisez-vous alors ?

Il faut entrer en résistance. Le repli sur soi, la peur de l'étranger, la stigmatisation sont des vieux réflexes dangereux. C'est le principe de solidarité qui prend un coup. Nous sommes dans une société marquée par un individualisme qui s'accroît et que l'on ne combat pas. J'en veux au gouvernement, mais aussi à tous les décideurs en général, notamment du monde économique, qui pourraient s'investir davantage. Il y a encore un peu d'esprit d'entraide et de solidarité en France : la chasse aux Roms de l'été dernier a indigné beaucoup de monde. Notre cri de colère est donc en même temps une invitation à se réveiller. ●

## Télex

### Sécurité routière Motards contre la « répression »

Plusieurs milliers de motards ont manifesté hier contre les mesures « répressives » prises par le gouvernement. À Paris, Lyon ou Marseille, ils ont notamment protesté contre la suppression des panneaux avertisseurs de radars et l'obligation de porter un gilet fluorescent.

### Religion Bienheureuse Marguerite

Le cardinal Angelo Amato, représentant du Pape Benoît XVI, doit aujourd'hui présider à Dax (Landes) la messe célébrée à l'occasion de la béatification de sœur Marguerite Rutan. Née en 1736, cette religieuse a été guillotinée le 9 avril 1794.

### Art 917.000

C'est le nombre d'euros déboursés lors d'une vente aux enchères hier à Vendôme (Loir-et-Cher) par un collectionneur américain pour acquérir *Bateaux quittant le port du Havre*, une marine du photographe du XIX<sup>e</sup> siècle Gustave Le Gray. Un record pour une photo de cet artiste.

### Drame Une mère et ses deux enfants retrouvés morts

Une femme trentenaire, son bébé de 6 mois et son fils de 5 ans ont été retrouvés morts, hier, au pied d'une falaise en Côte-d'Or. Selon le procureur de la République de Dijon, la victime se serait jetée dans le vide avec ses enfants, sans « intervention extérieure ».

### Apéro géant Trois jeunes accusés de viol interpellés

Trois jeunes soupçonnés d'avoir violé une adolescente irlandaise de 17 ans, vendredi soir à Montpellier lors d'un « apéro géant » organisé via Facebook, ont été interpellés hier. Deux étaient toujours en garde à vue hier après-midi tandis que le troisième avait été relâché le matin.

### Pays basque Aurore Martin sort de la clandestinité

La militante basque française, qui se cachait depuis le 21 décembre pour échapper à un mandat d'arrêt, est sortie hier de la clandestinité pour participer à une réunion à Biarritz. Aurore Martin avait « envie de parler aux gens et de revenir à la vie publique ».

# Les dernières cartouches du berger Colonna

**Justice** Le doute doit profiter à Yvan Colonna, c'est ce que M<sup>e</sup> Dehapiot a plaidé. Verdict attendu demain

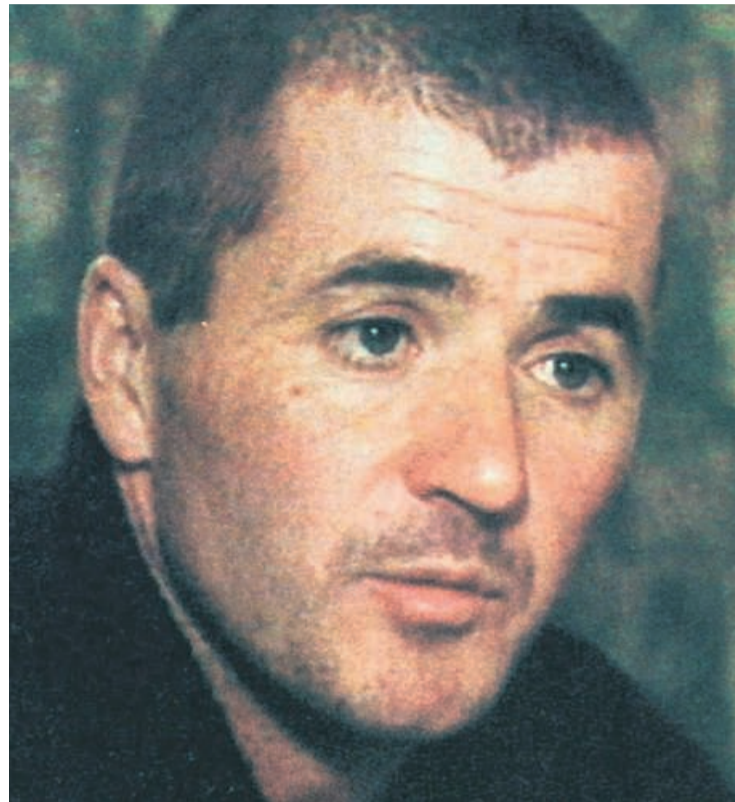
Stéphane Johany

Philippe Dehapiot n'a pas la fougue d'un Sollacaro, avocat historique autant qu'historien du nationalisme corse. Il laisse au bénédictin passionné Simeoni la connaissance encyclopédique du dossier et au pénaliste parisien Garbarini l'exploration des méandres de la psychologie insulaire. Il n'entend pas lutter non plus avec les talents oratoires de l'ogre des prétoires, Dupont-Moretti. Non, le cinquième avocat d'Yvan Colonna, et le dernier à plaider vendredi soir, manie certes l'ironie avec gourmandise mais se repaît avant tout de droit et de jurisprudence.

« Merci, merci... », lui glisse, un grand sourire aux lèvres, Stéphanie, la brune et jeune épouse d'Yvan Colonna, à l'issue de sa courte plaidoirie. « C'est le meilleur procédurier, clame Dupont-Moretti à l'adresse de la presse. *Meilleur encore que Metzner!* » Qu'a donc bien pu dire ce « Dalloz » sur patte, robe noire et crinière blanche ? Tout simplement que ni l'accusation ni la défense n'avaient pu, après plus de treize ans d'instruction et bientôt trois procès, faire la démonstration « irréfragable » de la culpabilité ou de l'innocence d'Yvan Colonna accusé d'avoir tué le préfet Claude Érignac le 6 février 1998. Et que, dans ces conditions, le doute devait profiter à l'accusé : « *J'ose affirmer que si nos principes sont appliqués, Yvan Colonna ne peut être condamné.* » La réclusion à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de vingt-deux ans a pourtant été requise mercredi.

### La Cour européenne des droits de l'homme invoquée

À la satisfaction de la défense, la cours d'assises, spécialement constituée de magistrats profes-



« Si nos principes sont appliqués, Yvan Colonna ne peut être condamné », plaident ses avocats. AP/Sipa

sionnels et présidée par Hervé Stephan, a d'ores et déjà annoncé qu'elle motiverait sa décision. Insuffisant, a encore plaidé M<sup>e</sup> Dehapiot, avant de déposer de nouvelles conclusions. En l'occurrence 10 questions qui s'ajouteraient aux 36 inscrites dans l'arrêt de renvoi qui seront posées à la cour : les déclarations des membres du commando Érignac et de leurs compagnes ont-elles été recueillies dans le respect des dispositions de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) ? Ont-elles une valeur probante ? « *Nous soutenons que les déclarations sur lesquelles*

*l'accusation s'appuie ont été recueillies lors de leurs gardes à vue en 1999 dans des conditions irrégulières, insiste Philippe Dehapiot. Donc, on ne peut pas les retenir contre Yvan Colonna et puisqu'il n'y a que ça dans le dossier, Yvan Colonna doit être acquitté.* » La démarche a été rejetée par le ministère public et les parties civiles, qui l'analysent comme un plan en vue d'un prochain recours devant la Cour de cassation ou la CEDH. Réponse de la cour demain, avant de donner la parole pour la dernière fois à Yvan Colonna, puis de se retirer pour délibérer... ●

## Mère et fille Bettencourt s'écrivent

**L'Oréal** Liliane Bettencourt dit à sa fille toute sa « déception »

Laurent Valdiguié

Liliane Bettencourt est partie jeudi en vacances. La milliardaire a réservé un hôtel dans le sud de la France et a décidé de quitter Neuilly... « *Loin de sa fille* », explique un proche. Sa maison bretonne de l'Arcouest étant « *trop froide* », sa maison des Baléares en travaux, et son île d'Arros trop lointaine, Liliane Bettencourt s'est rabattue sur le Var. « *Elle veut avoir la paix après tout ce tumulte* », décode un de ses intimes. Avant de s'envoler, l'héritière de L'Oréal a écrit à sa fille. Une lettre assez ferme dans laquelle elle lui fait part de son « *total mécontentement* » des derniers épisodes. « *Ce que fait Françoise Meyers est proprement indigne* », embraye pour le JDD M<sup>e</sup> Georges Kiejman, l'ancien avocat de la milliardaire. « *Après avoir obtenu la*



Liliane Bettencourt et sa fille en mars dernier. Orban Thierry/Abaca

*gestion de la tirelire familiale, Téthys, à la tête de laquelle est installé depuis janvier M. Meyers, la fille veut désormais faire le vide autour de sa mère, en écartant un à un tous ceux qui l'entourent. Son cuisinier, son garde du corps, sa secrétaire, son médecin, et maintenant son mandataire... Tout cela s'apparente à de l'acharnement ! Françoise*

*Meyers ne comprendra jamais que l'on ne peut pas se faire aimer à coup de procédures », tonne Kiejman, furibard aussi des « 12 millions d'euros d'honoraires payés par la mère aux avocats de sa fille ».*

Dans la foulée, Françoise Meyers a répondu : « *Il ne faut pas croire tout ce que l'on te raconte* », écrit-elle en substance. « *No comment, aucune autre réaction*, réagit une porte-parole de Françoise Meyers. *Nous attendons la suite, c'est tout.* » Ce lundi, la Cour de cassation doit se pencher sur la question posée par la juge des tutelles de Courbevoie concernant sa compétence juridique. Puis la juge de Courbevoie devra répondre à la demande d'enquête de Françoise Meyers sur le mandat de protection future exercé par M<sup>e</sup> Pascal Wilhelm. C'est dire si le feuilleton Bettencourt, épisode II, est loin d'être terminé. Et à cette heure, les ponts entre les deux camps sont de nouveau « *totalelement coupés* ». ●